



Chaussée de Charleroi 70 / 6
1060 Bruxelles

 Louise
 Tram arrêt Faider

Tel : +32 (0)2 533 04 70
Fax : +32 (0)2 533 04 79
secretariat@bedoretvanvooren.be
www.bedoretvanvooren.be

**ASTRID
BEDORET**

Avocat associé
Signataire de la Charte
de Droit Collaboratif
BCE - TVA 0851.129.864

**ROHAN
VAN VOOREN**

Avocat associé
Signataire de la Charte
de Droit Collaboratif
Médiateur agréé
en matière civiles, commerciales et familiales
SRL RVVA
BCE - TVA 0832.062.040

**LOÏC
CASAGRANDA**

Avocat
Signataire de la Charte
de Droit Collaboratif
BCE - TVA 0556.842.653

**AMAURY
GOSSÉ**

Avocat
BCE - TVA 0682.985.512

**ALINA
FITISSENKO**

Avocat
BCE - TVA 0700.867.164

Bruxelles, le 7 juillet 2020

Monsieur André-Paul MILLER

Par e-mail : ap.miller@wanadoo.fr

Cher Monsieur,

Concerne : MILLER/MP
Vos réf. :
Mes réf. : B0001938

Par la présente, je vous confirme avoir reçu deux courriers de Me Pasina, avant l'audience du 18 juin 2020 :

- le premier le 30 janvier 2020 qui indique : "*J'ai reçu du procureur de la République un avis d'audience concernant M Miller qui sera jugé les 18 et 19 juin prochain.*"
- le second le 28 mai 2020 qui indique : "*J'ai reçu confirmation du procureur de la République que le dossier concernant M Miller se tiendra bien les 18 et 19 juin.*"

Je vous avais communiqué le contenu de ces courriers, au moment de leur réception.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Astrid Bedoret
astrid@bedoretvanvooren.be